



Une issue positive après des débuts alarmants

Nés à 14 semaines par césarienne d'urgence, Katja et Martin ont dû se battre pendant des semaines pour leur survie. Grâce au soutien de la Maison des Parents de Lucerne, Ruth, leur mère, a bénéficié d'une chambre à proximité de la clinique, son mari Philipp devant continuer de s'occuper de l'entreprise agricole familiale.

En avril 2019, les jumeaux Martin et Katja sont nés bien avant terme. Plusieurs complications s'étant produites pendant l'accouchement, la vie de la mère et des nouveau-nés ne tenant plus qu'à un fil. Grâce à l'excellent travail des médecins de l'hôpital cantonal de Lucerne et à la volonté de Ruth et des deux petits, tout s'est bien terminé. Après cinq jours seulement, la maman a finalement emménagé à la Maison des Parents de Lucerne. Martin et Katja, eux, ont été gardés en soins intensifs à la maternité.

La petite Katja s'est rétablie au bout de quelques semaines et a pu quitter l'hôpital plus tôt que son frère. Elle a été transférée à la Maison des Parents pour rejoindre sa maman, tandis que Martin continuait à lutter pour rester en vie. Ruth et Katja ont été accueillies avec beaucoup de sympathie à la Maison des

Parents, où petits-déjeuners et dîners pris en commun leur ont permis de retrouver joie et réconfort.

Le petit Martin s'est battu courageusement et, trois mois et demi après l'accouchement, ils ont enfin tous les trois été autorisés à rentrer chez eux, où Philipp les attendait avec impatience. Aujourd'hui, les jumeaux sont en bonne santé et respirent la joie de vivre. Katja suit une courbe de croissance plus conforme que celle de Martin, mais cela n'empêche pas son adorable frère de progresser à son rythme.

Au printemps de cette année, Ruth s'est rendue avec les jumeaux à la Maison des Parents, où de nombreux souvenirs ont refait surface. La famille et toute l'équipe de la maison se sont réjouiés que cette épreuve ait connu une issue si positive.

Sommaire

Le saviez-vous?	2
Une battante pourvue d'une volonté de fer	3
Un succès dû à un partenariat solide	4
Comment nous aider	4

Le saviez-vous?

Depuis 1992, la Fondation en Faveur des Enfants Ronald McDonald propose une aide précieuse.

Grâce à une vaste campagne de collecte de fonds et au soutien financier du fondateur de McDonald's, Ray Kroc, la première Maison des Parents Ronald McDonald a été inaugurée en 1974 aux États-Unis. McDonald's Suisse a suivi le modèle américain et la Fondation en Faveur des Enfants Ronald McDonald est née en 1992. En 1994, la première Maison des Parents de Suisse ouvrait ses portes à Genève. L'objectif de la chaîne de restaurants est d'aider les enfants gravement malades et leurs familles, simplement et sans bureaucratie.

La Fondation est financée à 100% par des dons. McDonald's Suisse, ses franchisés et ses hôtes lui apportent une contribution importante. Les franchisés ne se contentent pas de reverser un pourcentage fixe de leur chiffre d'affaires total mais organisent également avec leurs employés divers événements pour collecter des fonds.

Deuxième pilier essentiel: les fournisseurs et entreprises partenaires de McDonald's, qui s'impliquent fortement en faveur de la Fondation et la soutiennent de diverses façons par des dons d'argent, de matériel et de temps.

Les petits ruisseaux forment les grandes rivières. Les pièces de monnaie des hôtes collectées des tirelires, mises à leur disposition dans les restaurants finissent par constituer une somme significative. Par ailleurs, depuis le mois de juin de cette année, il est également possible de faire un don sous forme numérique via les bornes de commande.

Ce n'est que grâce à l'ensemble des fondations, entreprises, associations, églises, familles et particuliers que la Fondation en Faveur des Enfants Ronald McDonald peut offrir aux familles d'enfants hospitalisés un foyer temporaire. Merci beaucoup!



En 1994, la première Maison des Parents Ronald McDonald de Suisse ouvrait ses portes à Genève.



ÉDITORIAL

Un engagement total, même pendant la pandémie

Lorsqu'en mars, le Conseil fédéral s'est vu contraint de déclarer l'état d'urgence en raison du Covid-19, la vie de nombreuses personnes en a été bouleversée du jour au lendemain. La Fondation en Faveur des Enfants Ronald McDonald n'a pas été épargnée par les effets de la pandémie: des campagnes de collecte de fonds et des événements planifiés avec soin ont dû être annulés. En parallèle, la cohabitation dans les Maisons devait, elle aussi, être réorganisée.

Il s'agissait, en priorité, de protéger la santé des familles accueillies, de leurs proches, et du personnel des Maisons. Tout a fonctionné à merveille malgré la situation extraordinaire. En effet, la capacité à gérer efficacement lors de périodes incertaines et difficiles est une compétence clé et spécialement dans ce contexte de pandémie. Dès février, nous avons mis en place des mesures de protection et adapté notre fonctionnement aux directives officielles. Jour après jour, les équipes des Maisons ont fourni un travail remarquable, adoptant des solutions créatives pour venir en aide aux familles concernées. En collaboration étroite avec les hôpitaux partenaires, elles ont su identifier les difficultés à un stade précoce et chercher des issues alternatives afin de continuer à fournir aux familles le meilleur soutien possible dans chaque situation.

C'est grâce à votre soutien que nous pouvons aider des familles. Et c'est grâce aux dons généreux de nos mécènes, sponsors et partenaires que nous sommes et serons là, aujourd'hui comme demain, à soutenir les familles d'enfants malades. Un très grand merci!

**Deborah Murith, directrice de la
Fondation en Faveur des Enfants
Ronald McDonald**

➤ rmh.info@ch.mcd.com

➤ www.rmhc.ch



Une battante pourvue d'une volonté de fer

Lorsqu'on a diagnostiqué une leucémie à Miljana en mars de l'année dernière, le choc fut d'une extrême violence. Après la chimiothérapie, les médecins lui ont conseillé de subir une greffe de cellules souches. L'intervention a eu lieu aux Hôpitaux Universitaires de Genève (HUG). Pendant cette période, son père a vécu dans la Maison des Parents de Genève, à laquelle il a exprimé sa gratitude d'une manière originale. Découvrez comment.

Lorsqu'en mars 2019, Miljana s'est rendue au Centre hospitalier universitaire vaudois (CHUV) à Lausanne pour y subir des examens en raison de difficultés respiratoires, elle et ses proches n'étaient pas encore trop inquiets. Mais deux jours plus tard, quel choc quand les médecins diagnostiquent à cette adolescente de 13 ans une leucémie! La peur de la maladie et l'incertitude ont fait irruption dans la famille. Mais les médecins ont pris soin de Miljana, ils lui ont expliqué sa maladie par des dessins et lui ont redonné courage, ainsi qu'à ses proches. Toutefois, la chimiothérapie et la perte de ses beaux cheveux longs, qu'elle n'avait jamais coupés auparavant, ont été une réelle épreuve pour Miljana.

L'adolescente a bien supporté la thérapie et, bientôt, le cancer était vaincu. Pour contrer une éventuelle récurrence, Miljana a dû subir une greffe de cellules souches. Pour cela, elle s'est rendue avec son père aux Hôpitaux Universitaires de Genève et, pendant le processus de préparation, tous deux ont emménagé dans une chambre de

la Maison des Parents Ronald McDonald. Ils y ont été chaleureusement accueillis par le personnel, et s'y sont très bien sentis. Aujourd'hui encore, Miljana se souvient des gâteaux maison à peine sortis du four, et des visites de sa mère et de son frère.

C'est finalement en octobre qu'a eu lieu la transplantation. Pendant cette nouvelle hospitalisation, son père a passé six semaines à la Maison des Parents de Genève pour rester près d'elle. Tous deux ont été très reconnaissants de cette opportunité. Pendant son séjour, le père de Miljana s'est rendu très utile auprès de l'équipe de la Maison, en effectuant de petites réparations dans et autour de la maison. Il a également assemblé dans la salle de jeux une cuisine pour les enfants. Quelle merveilleuse façon d'exprimer sa gratitude!

Le fait que son père reste auprès d'elle a beaucoup aidé Miljana. Aujourd'hui, heureusement, elle va beaucoup mieux – et ses cheveux ont repoussé.



Aujourd'hui, Miljana retrouve le sourire. En effet, ses beaux cheveux repoussent.

Un succès dû à un partenariat solide

La collaboration avec les hôpitaux partenaires est décisive pour les activités de la Fondation en Faveur des Enfants Ronald McDonald. Depuis la création de la Fondation, des partenariats solides se sont développés, basés sur un objectif commun: œuvrer pour le bien-être des enfants et des familles.



L'Hôpital universitaire pédiatrique des deux Bâle est un partenaire de poids de la Fondation Ronald McDonald.

Ensemble, la Fondation en Faveur des Enfants Ronald McDonald, les trois hôpitaux universitaires de Bâle, Berne et Genève et les deux hôpitaux cantonaux pédiatriques de Saint-Gall et de Lucerne forment un réseau solide. Ces différentes institutions travaillent main dans la main pour aider les enfants malades et leurs familles.

La compréhension mutuelle et une sensibilisation aux activités et responsabilités de chacun jouent un rôle important dans ces partenariats. Pour se faire, une visite des Maisons des Parents est proposée aux nouveaux membres du personnel hospitalier et des réunions communes sont organisées. Il est essentiel de mener un dialogue ouvert et constant, car c'est la seule façon de coordonner en amont et de mettre en œuvre les tâches et le planning de chacun. En outre, tous les hôpitaux sont membres des Conseils de Fondation locaux des Maisons des Parents.

C'est grâce à cette coopération efficace que nous pouvons aider chaque année des centaines de familles. Les hôpitaux et la Fondation en Faveur des Enfants en sont très reconnaissants.

Comment nous aider

Un enfant malade ou victime d'un accident a plus que besoin de la présence et de l'amour de ses parents et de ses frères et sœurs. C'est pourquoi la Fondation en Faveur des Enfants Ronald McDonald œuvre activement à rapprocher les familles à travers ses Maisons des Parents en Suisse. Avec vous, nous pouvons leur offrir ces moments de proximité si précieux. Voici comment vous pouvez soutenir les familles.

Don général

Soutenez la Fondation en Faveur des Enfants Ronald McDonald en donnant le montant de votre choix. Un don de CHF 500.- permet par exemple de renouveler des housses de couette, duvet et oreillers pour rendre plus agréable le séjour des parents.

Don événementiel

Vous fêtez un jubilé, un anniversaire, vous vous mariez? Profitez de cette occasion pour penser aux gens qui sont moins chanceux que vous. Pourquoi ne pas demander à vos proches de faire un don plutôt qu'un cadeau? Lors d'un deuil, les fleurs peuvent également être remplacées par un don si la famille le souhaite.

Parrainage

Un parrainage vous permet de vous engager à long terme et de façon ciblée en faveur des Maisons Ronald McDonald. Les parrainages sécurisent nos institutions. C'est la forme de don que privilégient notamment les entreprises et les fondations.

Votre interlocuteur au sein de la Fondation

N'hésitez pas à nous demander d'autres idées pour vous permettre de nous apporter votre aide. Appelez-nous ou envoyez-nous un e-mail. Nous nous réjouissons de votre prise de contact!

☎ T 021 631 11 11

✉ rmh.info@ch.mcd.com

IMPRESSUM

Fondation en Faveur des Enfants Ronald McDonald Suisse

Rue de Morges 23, 1023 Crissier
T 021 631 11 11
rmh.info@ch.mcd.com
www.rmhc.ch

Comment faire un don? Vous pouvez utiliser les coordonnées bancaires ci-après ou faire un don soit via le site www.rmhc.ch, soit dans un des restaurants McDonald's de Suisse.

Compte pour les dons

Credit Suisse AG
8070 Zurich
Compte 80-500-4
CH31 0483 5011 3777 4000 0

Depuis 1992, McDonald's Suisse, ses franchisés, ses fournisseurs et ses hôtes œuvrent main dans la main pour venir en aide aux enfants gravement malades.